

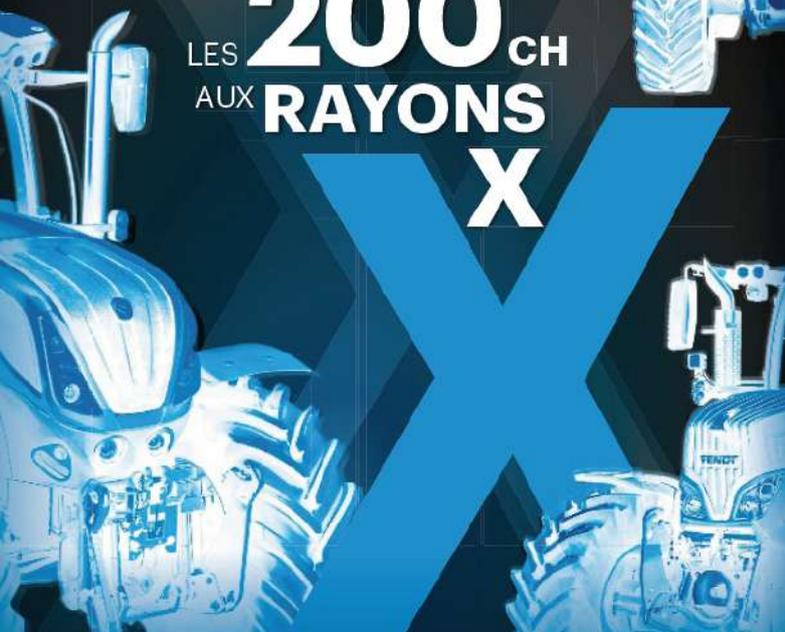
entraid

#AGRICULTURE
#GROUPES
#TERRITOIRES
#MACHINES
#GESTION

FÉVRIER 2019 • N°475 • 8€
ISSN 031197 - CPPAP 0916T80761



LES **200** CH
AUX **RAYONS**
X



entraid

#AGRICULTURE
#GROUPES
#TERRITOIRES
#MACHINES
#GESTION

AVRIL 2019 • N°477 • 8€
ISSN 031197 - CPPAP 0916T80761

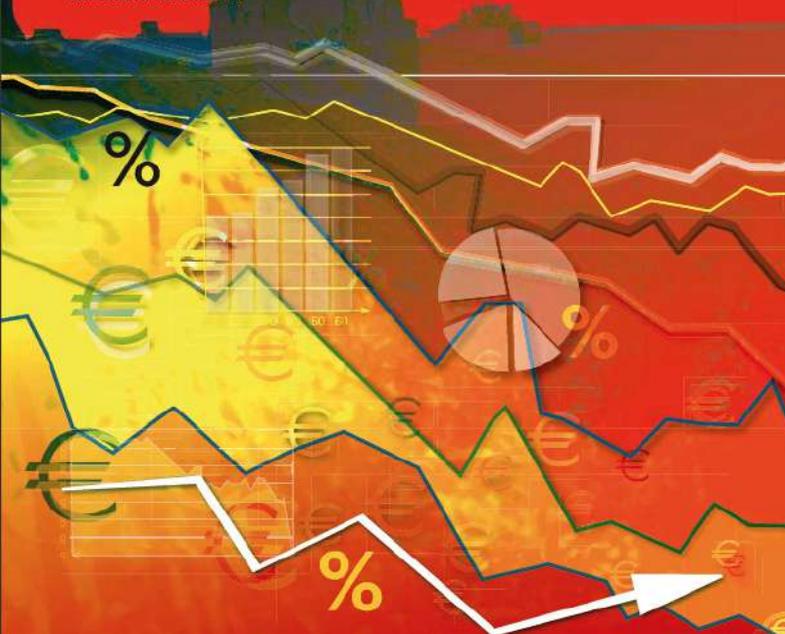


FREINAGE **ÉVITEZ**
LE **CRASH**

entraid

#AGRICULTURE
#GROUPES
#TERRITOIRES
#MACHINES
#GESTION

SEPTEMBRE 2019 • N°481 • 8€
ISSN 031197 - CPPAP 0916T80761



QUELLE BANQUE
A LE **TAUX D'INTÉRÊT**
LE PLUS BAS ?

entraid

#AGRICULTURE
#GROUPES
#TERRITOIRES
#MACHINES
#GESTION

OCTOBRE 2019 • N°482 • 8€
ISSN 031197 - CPPAP 0916T80761



QUE SERONT-ILS
DANS 5 ANS ?

DEUTZ FAHR 6215
DEUX TRANSMISSIONS
TESTÉES

MAIS
DU SEMIS À LA RÉCOLTE
TOUT À 60 CM

EMPRUNTS
QUELLE STRATÉGIE
DE FINANCEMENT CHOISIR ?

UNE VALEUR SÛRE

Cher à l'achat, le 6195R justifie son prix par la panoplie d'options choisies par les cuma. Il tire son épingle du jeu en conservant une bonne valeur de revente au bout de 5 ans.



COÛT DE DÉTENTION : **111 171 €**

AVEC VARIATION CONTINUE ET AUTOGUIDAGE

39%
carburant

8%
entretien

3,5%
frais financiers

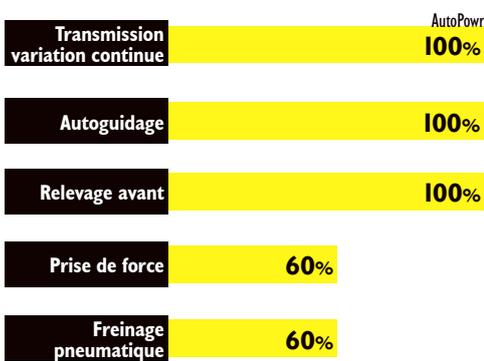
49,5%
décote

Pour un modèle 6195R acheté en moyenne 138 000 € avec une puissance nominale constructeur affichée à 195 ch et 235 ch avec surpuissance, le coût de détention s'établit à 111 171 € pour une période d'utilisation de cinq ans. Pendant cette durée et avec une utilisation de 700 h/an, le coût horaire s'élèvera à 31,76 €.

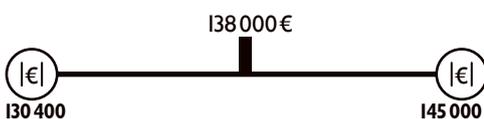
Le John Deere 6195R affiche un prix d'achat plutôt élevé, mais qui tient compte des options choisies par les différents cuma retenues pour l'enquête. En effet, 100 % d'entre elles ont opté pour la transmission à variation continue AutoPowr, le relevage avant ainsi que l'autoguidage AutoTrac. Une majorité a aussi adopté la prise de force avant ainsi que le freinage pneumatique.

Concernant les critères retenus pour le calcul de ce coût de détention, la consommation de carburant est légèrement au-dessus de la moyenne avec 15,90 l/h pour un tracteur développant au banc d'essai une puissance maxi de seulement 185 ch. Pour ce qui est de la décote, au bout de cinq ans, ce tracteur est bien placé et conserve encore 60 % de sa valeur. Les frais d'entretien sont plutôt rassurants durant les trois premières années, mais progressent les deux années suivantes. ■

ÉQUIPEMENTS DES CUMA ENQUÊTÉES

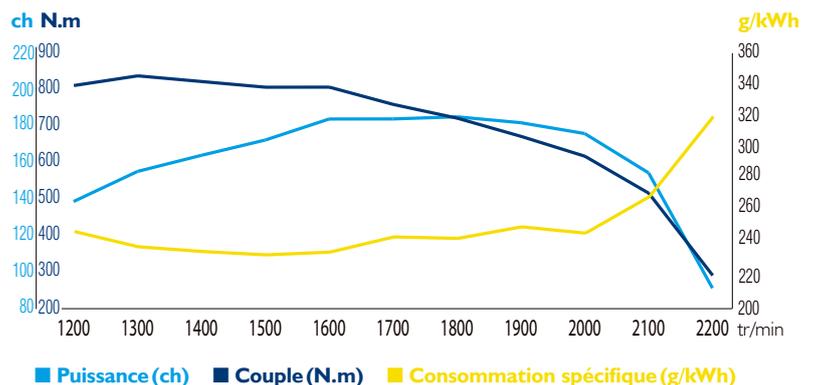


PRIX D'ACHAT MOYEN



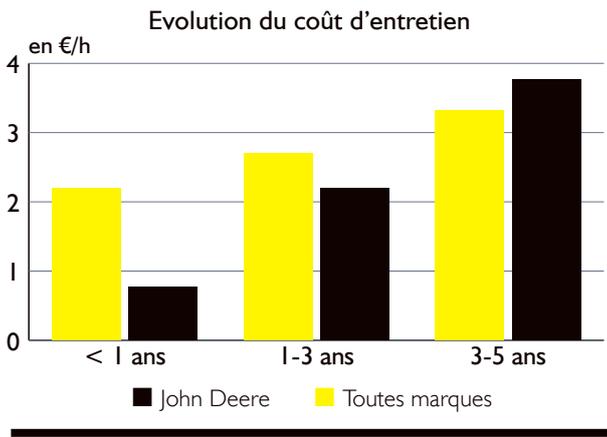
MOTEUR : NE LE FAITES PAS RUGIR

Après passage au banc d'essai, il s'avère que le John Deere 6195R délivre une puissance maximale de 185 ch à 1 750 tr/min contre 195 ch annoncés. La conso spécifique à ce régime est de 243 g/Kw. Le couple maxi est atteint à seulement 1 300 tr/min et reste pratiquement stable jusqu'à 1 600 tr/min. Dans cette plage de régime, la conso spécifique reste autour de 235 g/kWh. Des courbes importantes à connaître pour adapter sa conduite. Pas la peine de faire rugir le moteur en grim pant à fond dans les tours. On perd de la puissance du couple et la consommation de carburant monte en flèche. ■

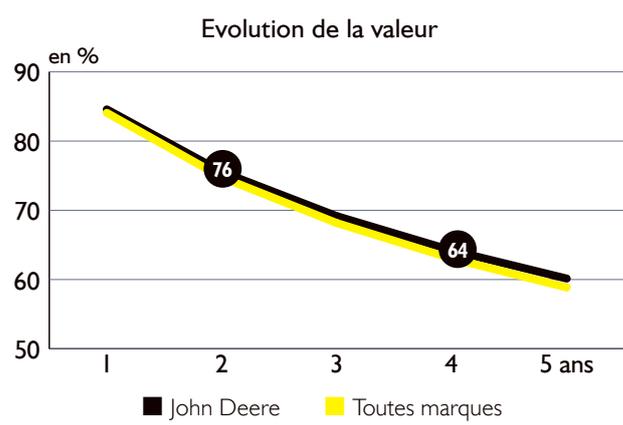


ENTRETIEN : 3 ANS TRANQUILLE

Le John Deere 6195R tire son épingle du jeu en ce qui concerne l'entretien, surtout dans les premières années. En effet avec 0,77 €/h durant la première année, il se révèle presque trois fois moins coûteux que la moyenne des tracteurs étudiés. Entre un et trois ans, le coût augmente tout en restant positionné 19% en dessous de la moyenne. Cela se gâte entre trois et cinq ans où le coût d'entretien, avec 3,77 €/h, dépasse la moyenne de 13%. Deux années à prendre en compte lors de la fixation des tarifs en cuma. ■



DÉCOTE: BON CÔTÉ DE LA COURBE



Avec un prix d'achat élevé, mais qui comprend des équipements haut de gamme dans les cuma interrogées, le John Deere 6195R se distingue aussi en restant toujours au moins 1 point au-dessus de la valeur de décote moyenne sur l'ensemble des cinq années étudiées. Au bout de deux ans, il ne perd que 24% de sa valeur, 30,8% au bout de trois ans, et reste en dessous de la barre des 40% au bout de cinq ans. La valeur de revente reste donc toujours un point fort de la marque. ■

www.amazone.fr

f y+ p

NOUVELLE GÉNÉRATION

HERSES ROTATIVES & CULTIMIX

POUR ASSURER LE MEILLEUR LIT DE SEMENCE

À découvrir au

SIMA

24 - 28 FÉVRIER 2019

Paris Nord Villepinte - France

Hall 5 A - Allée C - Stand 073

Construction 5 fois plus robuste

Nouveaux déflecteurs renforcés

Nouvelle console de liaison herse - rouleau

Barre niveleuse solidaire du rouleau

Réglage indépendant de la profondeur de travail

Une gamme de rouleaux encore plus large

AMAZONE

LA CULTURE DE L'INNOVATION

Quelle banque a



En passant 2 milliards d'emprunts à la moulinette économique de la rédaction d'Entraid, on constate que 80% des emprunts (à taux fixes et annuités constantes) réalisés par les cuma auprès des banques sont d'une durée de 5 ou de 7 ans. Les écarts de taux proposés aux agriculteurs entre les trois principaux organismes bancaires se tiennent dans un mouchoir de poche. La stratégie de financement de ces investissements s'optimise sur d'autres critères.

Par **Vincent Demazel**⁽¹⁾

Nous publions ce mois-ci la première partie du dossier sur les prêts en cuma. La seconde partie paraîtra dans notre numéro d'octobre où seront détaillées les préconisations principales à retenir dans ce domaine, ainsi qu'un exemple de projet d'investissement financé par emprunt.

Entre 6 et 8 000 prêts cuma sont répertoriés chaque année. Presque exclusivement des prêts à taux fixes et annuités constantes. Ce chiffre montre l'importance des flux financiers dirigés vers les cuma pour investir. La fncuma comptabilise environ 450 millions d'euros par an. Financer les outils de récolte, de transport, de travail du sol, de traction... passe évidemment par des sollicitations bancaires vis à vis desquelles les organismes de crédit répondent sans trop de difficultés. ●●●

(1) Avec l'appui du service agro-équipement de la Fncuma.

le taux d'intérêt le plus bas ?

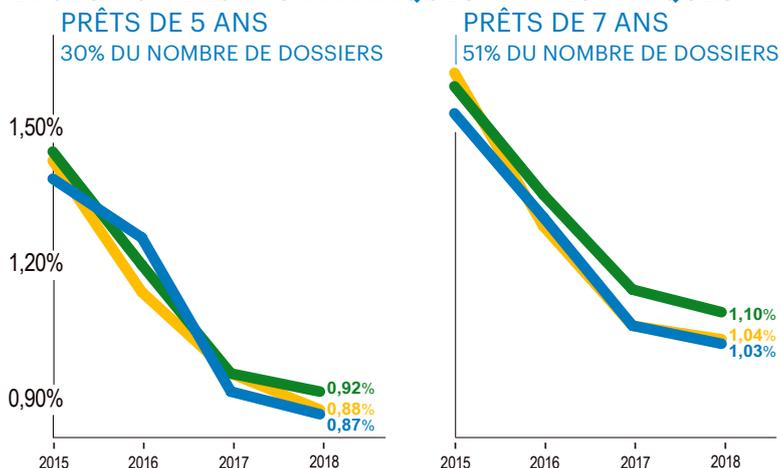
DANS UN MOUCHOIR DE POCHE

C'est une première dans le secteur agricole. Avec 2 milliards d'euros empruntés par les cuma en France, la rédaction édite le classement des banques en fonction des nombres d'emprunts, des montants prêtés et des taux d'intérêts. Le voici en exclusivité.

DONNÉES 2018	PARTS DE MARCHÉ		MONTANTS
	EN NOMBRE DE PRÊTS	EN MONTANT DE PRÊTS	EN MILLIONS D'EUROS
Crédit mutuel	2,7%	3,0%	59
Banque populaire	3,1%	4,2%	84
Crédit agricole	94,1%	92,7%	1 856

Le Crédit agricole est historiquement le leader sur le marché.

ÉVOLUTION DES TAUX PRATIQUÉS PAR LES BANQUES



Pour les emprunts réalisés en 2018, la Banque populaire réalise les taux les plus bas pour des durées de 5 et 7 ans. Avec 0,01 point de plus sur les taux proposés par le Crédit mutuel et 0,05 (emprunt 5 ans) et 0,07 point (emprunt 7 ans) pour le Crédit agricole, on peut difficilement dire que l'écart entre les organismes bancaires est véritablement conséquent.

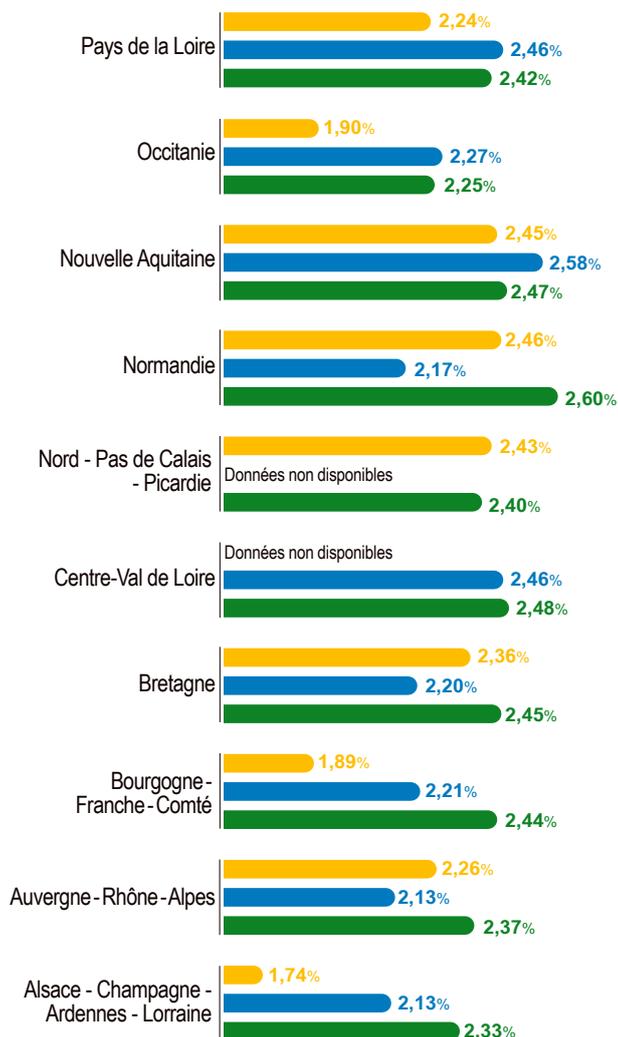
La rédaction constate que les plus gros écarts de taux d'intérêt sont fonction des territoires et des politiques des caisses régionales. En Alsace Champagne Ardennes Lorraine par exemple, le Crédit mutuel propose les taux les plus bas de France à 1,74% en moyenne. Par contre en Normandie les taux proposés par la même banque sont plus élevés de 0,72 point.

EXCLUSIF !

LE CLASSEMENT DES BANQUES

- Crédit mutuel
- Banque populaire
- Crédit agricole

TAUX MOYENS PRATIQUÉS PAR BANQUE ET PAR RÉGION



L'étude de ces deux stratégies (emprunt à 5 et 8 ans) d'investissement met en évidence l'importance d'ajuster la durée de l'emprunt en fonction de la durée prévisionnelle d'utilisation de l'outil et donc de son amortissement comptable.
Objectif : une gestion de la trésorerie et de la comptabilité plus saine pour la cuma.

Le coût prévisionnel

Le coût de revient résulte du cumul des charges directes et indirectes, divisé par le nombre d'unités pour lesquelles les adhérents souhaiteraient s'engager.

- Charges directes : main d'œuvre (en cas de conduite), amortissement, carburant, frais financiers, assurances.
- Charges indirectes : stockage du matériel, frais de comptabilité, autres frais de gestion (comptabilité, cotisations, indemnités administrateurs, ...).

Le poste de charges « réparations » augmente logiquement au fil des ans avec les risques accrus de pannes ou de casses liés à la vétusté.

Pour rappel, avant de valider l'investissement, il est nécessaire de garantir les unités envisagées par chaque adhérent en concrétisant les souscriptions de parts sociales et en faisant signer un bulletin d'engagement.

L'impact comptable

Une majorité de cuma réalise une gestion analytique de manière à responsabiliser les responsables et adhérents concernés pour chaque branche d'activité. L'acceptation d'un déficit sur un matériel ou une branche d'activité peut être envisagée en connaissance de cause pour un nouveau matériel ou une activité en phase de décollage. Toutefois, ce déficit devra alors être compensé par un excédent sur les autres activités de la cuma.

Attention : une cuma en situation d'exercice comptable déficitaire trois années de suite sera soumise à un audit de révision. On peut éviter cela avec une gestion financière équilibrée (charges/produits) pour chaque activité.

L'impact trésorerie

La cuma peut jouer sur la durée de l'emprunt ou/et le prix de facturation pour sécuriser sa trésorerie.

Il est possible d'établir un plan de trésorerie pour mesurer l'impact de l'investissement sur la trésorerie de la cuma. Dans cette approche prévisionnelle, on recense chaque année les encaissements et décaissements générés par le projet d'investissement. La cuma doit préalablement déterminer le niveau de trésorerie souhaité : maintien, diminution, augmentation.

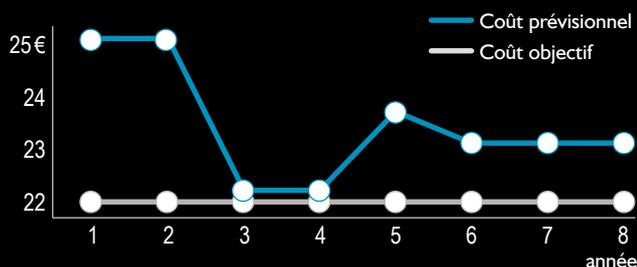
HYPOTHÈSE 1 EMPRUNT : 44 000 € 5 ANS À 0,90 %

CHARGES

- Amortissement linéaire sur 8 ans
- Frais généraux estimés à : 350 €/an
- Entretien/réparation :
1-4 ans = 2 €/ha
5-8 ans = 3,50 €/ha
- Frais financiers moyens : 239 €/an

SUBVENTION

- 50 % de subvention d'investissement soit 24 000 €/2 = 12 000 € amortissable tous les ans d'où 12 000 €/8 ans = 1 500 €/an



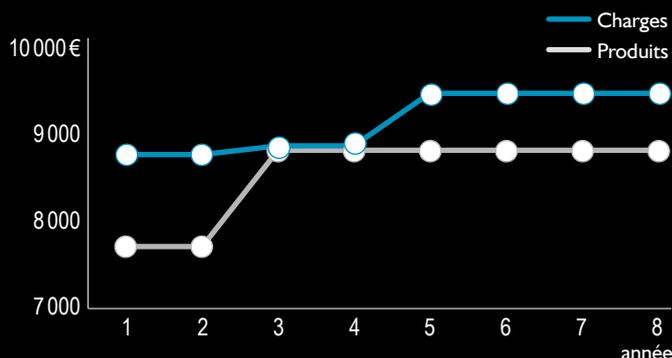
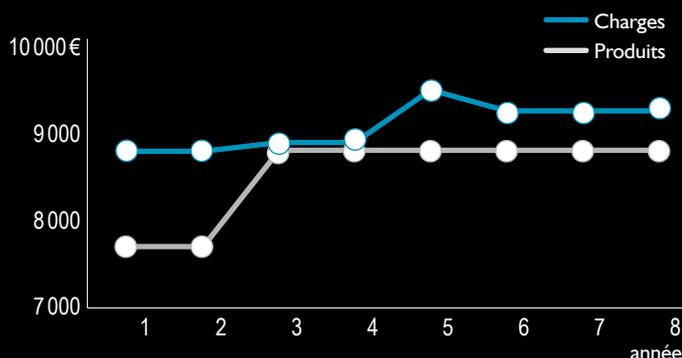
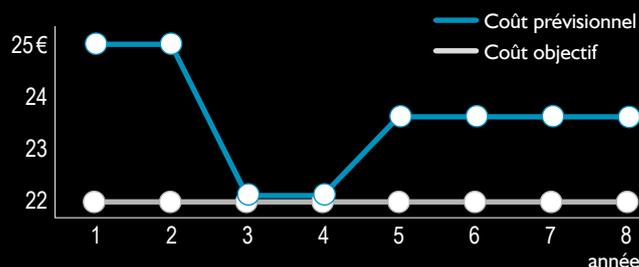
HYPOTHÈSE 2 EMPRUNT : 32 000 € 8 ANS À 1,10 %

CHARGES

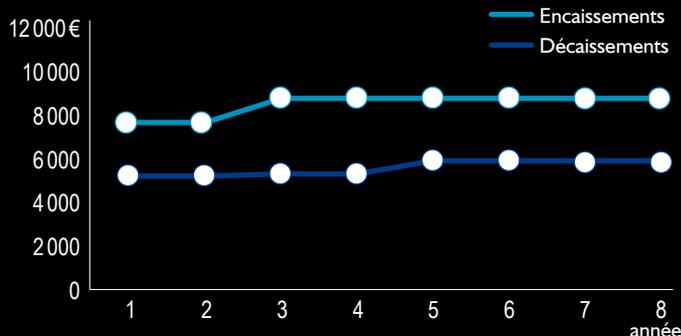
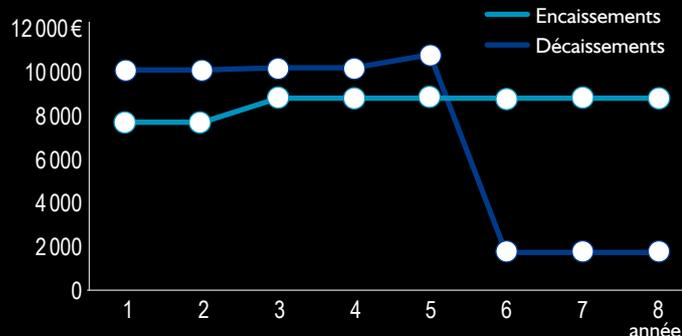
- Amortissement linéaire sur 8 ans
- Frais généraux estimés à : 350 €/an
- Entretien/réparation :
1-4 ans = 2 €/ha
5-8 ans = 3,50 €/ha
- Frais financiers moyens : 200,5 €/an

SUBVENTION

- 50 % de subvention d'investissement soit 24 000 €/2 = 12 000 € amortissable tous les ans d'où 12 000 €/8 ans = 1 500 €/an



Le résultat comptable est négatif pour ce matériel s'il est facturé au coût objectif puisque le coût réel oscille entre 22 et 25 €. Si la cuma ne réévalue pas son prix facturé, il y aura donc un déficit. A elle d'apprécier cette situation au regard de ses objectifs de résultat sur ce matériel. Rappel : il est conseillé à une cuma de facturer les travaux en tenant compte de leur coût réel.



Bien que la cuma va parvenir à reconstituer l'apport de capital social au terme de la période d'amortissement, elle va connaître un « trou » de trésorerie pendant les 5 premières années. Sauf à augmenter la durée d'emprunt ou le tarif facturé, la cuma devra alors prélever pendant cette période, une partie du remboursement d'emprunt sur sa trésorerie.

La cuma ne connaîtra pas de trou de trésorerie. Celle-ci n'est pas sollicitée. La cuma va pouvoir reconstituer le capital social et la part d'autofinancement qu'elle a apporté au moment de l'investissement.

LEADER FRANÇAIS
depuis plus de 25 ANS

DES SOLUTIONS faciles pour aménager vous-même votre laboratoire

Hall 1
Stand 207
SOMMET DE L'ÉLEVAGE




STOCK 30 000 m²
Livraison rapide
Showroom à Pré-en-Pail 53140

- Plaques PVC
- Portes frigorifiques
- Huissières aluminium
- Panneaux sandwich agroalimentaire
- Revêtement pour ambiance agressive

CONFORME AUX NORMES SANITAIRES
Entretien facile
Économique
Durable

MAINE AGROTEC
www.maine-agrotec.fr
02 43 03 18 03



AUTOSPIRE

DÉSILEUSE AUTOMOTRICE

Capacité 12 à 24 m³
Moteur 156 à 245 CV – Tier 5 Final
Fraise 200 CV
Système de pilotage Ecomode & Automotiv
Homologation 40 km/h

www.lucasg.com

LUCASG
focus on performance

entraid

A PLUSIEURS C'EST MOINS CHER

ABONNEZ-VOUS

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (obligatoire)..... E-mail

Je souhaite recevoir: la newsletter Entraid' les informations partenaires

Pour les abonnements multiples, indiquer le nom du collecteur et joindre la liste des abonnés sur feuille libre.

Tarifs unitaires TTC (TVA 2,1 %) valables jusqu'au 30/06/2020

Nombre d'abonnements	1 an	2 ans
1 à 3	71€	136€
4 à 9	68€	129€
10 à 15	60€	114€
+ de 15	56€	91€

Règlement par chèque bancaire à l'ordre d'Entraid', à joindre à votre courrier

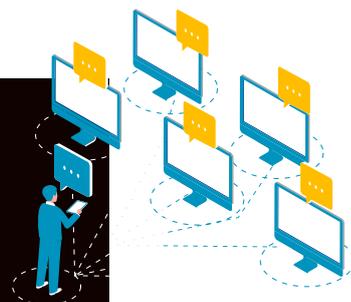
Virement bancaire : Crédit Mutuel FR76 1027 8022 2000 0203 3410 163

Nb d'abonnements souscrits x Tarif d'abonnement = Montant versé €

N° d'agrément de la cuma

Signature

ENTRAID'
Maison de la Coopération
2 allée Daniel Brisebois - CS 92266
31320 Auzeville Tolosane
Tél. 05 62 19 18 88



UN PARCOURS « MANAGER » CHEZ TRAME

Il est encore temps de vous inscrire jusqu'au 15 février: Trame⁽¹⁾ propose un accompagnement individualisé à distance et en groupe de février à octobre 2019.

• En 5 étapes, entre déplacements réels et séquences en ligne, vous pourrez sur une trentaine d'heures réparties sur 6 mois faire réaliser un diagnostic détaillé de votre système managérial, l'analyser avec les formateurs et mettre au point un plan d'actions, suivre 5 conférences à distance sur la direction, la délégation, le développement des autres, le traitement de l'information et la création d'un climat de coopération. Et enfin échanger avec d'autres agriculteurs sur ce thème.

• Coût: 1 050 € + frais de séjour et de déplacement.

• Indispensable: une connexion internet haut débit et un ordinateur doté d'une webcam. ■

(1) Association nationale de développement agricole et rural.

IL A DIT...

« Prendre le temps pour penser son exploitation dans son ensemble, le travail, les objectifs de revenu, les perspectives, doit être la compétence de l'agriculteur! » Vincent Douillard, président de l'Union des Cuma des Pays de la Loire, dans un billet à retrouver en intégralité en p.49. ■



DES HOMMES ET DES MACHINES

Cet hiver, l'humain et l'emploi étaient à l'honneur dans les cuma. Les éditions spéciales départementales, réalisés par Entraid' à la demande des fédérations de cuma de proximité, en témoignent: « L'emploi partagé, on y va! » pour les cuma de Bourgogne Franche-Comté, « Me soulager, les cuma s'y emploient », pour l'Union des cuma des Pays de la Loire, « Le groupe, une pépinière pour l'avenir » dans le Grand Est, « L'emploi dynamise nos cuma » pour la fédération Bretagne - Ile Armor. Le message passe 5/5! ■

PRIME D'ACTIVITÉ REVALORISÉE AUSSI POUR LES AGRICULTEURS ET LES SALARIÉS

La revalorisation de la prime d'activité concerne les chefs d'exploitation et salariés agricoles répondant aux conditions d'éligibilité qui ont aussi été modifiées. Si vous ne l'avez pas demandée avant le 31 janvier et que vous y avez droit, vous avez perdu un trimestre mais vous pourrez la redemander à partir du 1^{er} avril sur le site de la Msa. Cette prime est versée mensuellement sur la base d'une déclaration trimestrielle prenant en compte les ressources du demandeur et des membres de son foyer mais aussi les prestations familiales ou aides au logement.

En 2019, les plafonds maximaux de revenus sont les suivants:

- pour une personne seule sans enfant : 1 787 euros net par mois ou 21 446 euros par an de bénéficiaires agricoles si la personne est exploitant(e) agricole;
- pour une personne seule avec un enfant : 2 794 euros net par mois;
- pour un couple avec deux enfants : 3 754 euros net par mois avec deux salaires égaux ou 3 342 euros s'il n'y a qu'un seul salaire.

Les étudiants salariés et apprentis peuvent prétendre à la prime d'activité si, sur une

période d'au moins trois mois, leurs revenus mensuels sont au moins de 932 euros net.

Toutes les informations nécessaires à une demande de prime d'activité:

- pour les chefs d'entreprise et d'exploitations agricoles: www.msa.fr/prime-d-activite-exploitants
- pour les salariés agricoles: www.msa.fr/prime-d-activite-salaries.

Les demandeurs peuvent réaliser une première simulation de leur droit sur

mesdroits sociaux.gouv.fr ■

Source: communiqué de presse de la Msa, 17 janvier 2019.

Ai-je le droit... de choisir la convention collective du salarié en tant qu'employeur ?

Et la réponse est non, nous apprend Barbara Tiriou, juriste au sein de la fédération nationale des cuma. Pourquoi? La réponse en vidéo, en moins de 40 secondes, sur www.entraid.com.

Où l'on apprend également qu'une convention collective unifiée pour les cuma et les salariés agricoles est en cours de négociation. Objectif: finalisation en 2019. ■



14 319

nouveaux agriculteurs ou agricultrices

installés en 2017, en tant que chefs d'exploitation, indiquent les derniers chiffres de la Msa à ce sujet. Soit 173 de plus qu'en 2016. Sur ce total, 9 533 avaient moins de 40 ans, la barre qui détermine le statut de « jeune agriculteur » et permet de recevoir des aides européennes (+3,1 %, soit 66,6 % des nouveaux installés). ■



QUELLE TRANSMISSION POUR DU TRANSPORT ?

Le tracteur de 200 ch est aujourd'hui, en individuel comme en cuma, le modèle typiquement utilisé pour faire du transport. Pour ces machines qui passeront la majeure partie de leur temps non pas dans les champs, mais les roues sur le bitume, le choix de la transmission est au moins aussi important que celui de la motorisation. Du coup, quelle technologie retenir ? Une variation continue ou une powershift robotisée ? Éléments de réponse avec la cuma du Mont Gimont (52).

Par **Matthieu Freulon**



Julien Golfier, salarié agricole sur l'exploitation Courageot.



ON SENT QUE LES 215 CH SONT LÀ, IL Y A DU RÉPONDANT

LA TTV EST TRÈS SOUPLE À CONDUIRE ET AGRÉABLE POUR LE TRANSPORT



Des designs différents pour les versions TTV (à gauche) et RC-Shift (à droite) du Deutz-Fahr Agrotron 6215.

+	POINTS FORTS	À AMÉLIORER	-
	<ul style="list-style-type: none"> • Puissance moteur • Confort sur la route • Visibilité cabine • Gabarit adapté au transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité attelage AR • Réactivité des transmissions dans les côtes 	

	6215 TTV	6215 RC-SHIFT
Pneumatiques de l'essai	Alliance Agri-Star 365 AV : 540/65 R30 AR : 650/65 R42	Mitas SFT AV : 540/65 R28 AR : 650/65 R38
Poids à vide (réservoir plein)	8,3 tonnes	8 tonnes
Conso moyennes (transport digestat et bottes)	16,9 l/h	14,9 l/h

A Marbéville, entre Joinville et Chaumont en Haute-Marne, l'unité de méthanisation de 173 kWe par voie sèche de la famille Courageot permet de valoriser près de 6 000 t de substrat par an (ensilage herbe et maïs, fientes de poules, fumiers, paille etc). La structure est constituée de cinq cellules qui sont chargées et déchargées à des dates séparées. Dans le détail, « tous les 12 jours, il y a plus de 130 t de digestat à évacuer d'un garage et près de 170 t de substrats à recharger, explique Julien Golfier, salarié agricole sur l'exploitation, avec en moyenne par benne un trajet de 40 km pour livrer le digestat. »

Pour répondre à cet important besoin de capacité de transport, la rédaction d'Entraid' a mis à l'essai les 215 ch du Deutz-Fahr Agrotron 6215. Ce modèle trône au sommet de la série 6, dont la génération Stage V / Mother Regulation a tout juste été présentée lors de la dernière édition du Sima. Sous le capot, le 6 cylindres Deutz Tcd de 6,1 litres de cylindrée développe bien sa puissance (lire page 42 le passage au banc en collaboration avec la Frcuma Bourgogne Franche-Comté) et associe un catalyseur SCR à une vanne EGR et un FAP passif (pas de régénération active) pour satisfaire les dernières normes anti-pollution en vigueur.

Deux exemplaires ont été mis à l'épreuve, un premier doté de la transmission à variation continue TTV et orienté haut de gamme: accoudeur complet en cabine incluant le iMonitor 3 (plus réactif que la génération précédente et permettant désormais de dédoubler l'écran sur une tablette), poignée multifonction, distributeurs électro-hydrauliques, etc. Précisons que la TTV propose au chauffeur trois modes de conduite: manuel, automatique (privilégie le régime moteur) et Pbr. « La puissance mécanique n'est jamais inférieure à 60 % » précise la marque. Le second tracteur était dans une configuration 'transport', avec la nouvelle transmission RC-Shift et un équipement orienté cœur ●●●

Ce qu'il faut savoir pour embaucher un apprenti

Si vous envisagez d'accueillir au sein de votre entreprise un(e) jeune en apprentissage, sachez que la loi a modifié ce statut, dans le but d'inciter davantage les entreprises à y avoir recours.

Par **Kévin Tortil**⁽¹⁾

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail dont l'objet est de permettre à un jeune de suivre une formation en alternance au sein d'une entreprise. Ce contrat est signé entre vous-même, l'apprenti, ses parents s'il est mineur, et son centre de formation. Il a la particularité d'être établi au moyen d'un formulaire.

La durée du contrat est généralement celle du cycle de formation préparant à la qualification visée. Elle pourra parfois être différente en raison du niveau initial de connaissance de l'apprenti ou pour tenir compte de compétences précédemment acquises.

LES AIDES AUXQUELLES VOUS POURREZ PRÉTENDRE

L'embauche d'un apprenti ouvre droit au bénéfice d'aides financières et réductions de charges. Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les anciens dispositifs ont été supprimés pour être remplacés par un système plus simple et uniforme.

La réduction générale de cotisations patronales: l'entreprise qui emploie un apprenti bénéficie désormais de la même réduction de cotisations que celle appliquée aux autres salariés. Cet allègement a pour effet de réduire fortement les cotisations sociales supportées par l'entreprise, voire, selon l'âge de votre apprenti, de les supprimer de manière quasi-totale.

Une aide financière unique: si votre apprenti prépare un diplôme ou un

titre équivalent au plus au BAC, vous percevrez une aide dont le montant maximum varie selon l'année du contrat: 4 125 € la première année, 2 000 € l'année suivante et 1 200 € la troisième année. Cette aide sera versée mensuellement dès le début du contrat.

LA RÉMUNÉRATION ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Si l'apprenti bénéficie sous certains aspects d'un statut particulier, il reste un salarié à part entière. Il sera donc soumis aux mêmes règles et obligations que les autres salariés de votre entreprise: horaires de travail, discipline... Certaines conditions de travail sont néanmoins propres à chaque secteur d'activité. Il est donc impératif de vous référer à votre convention collective afin de connaître précisément les vôtres.

Votre apprenti est naturellement tenu de suivre les formations prévues au CFA ou dans l'entreprise, et de se présenter aux épreuves d'examen. Il est soumis aux mêmes horaires de travail que les autres salariés. Sa durée du travail est fixée à 35 h/semaine. Si l'apprenti est majeur, il pourra éventuellement réaliser des heures supplémentaires sans toutefois dépasser les durées maximales de travail.

Si votre apprenti est mineur, vous devez respecter certaines dispositions:

- Maximum 8 heures de travail par jour et 4 heures sans interruption (sauf dérogation accordée par l'inspection du travail),



- 2 jours de repos consécutifs par semaine dont le dimanche,
- Pas de travail entre 22 heures (20 heures s'il a moins de 16 ans) et 6 heures du matin,
- Pas de travail un jour férié.

Dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et du paysage, il a été négocié que l'apprenti mineur peut travailler jusqu'à 10 heures par jour et 48 heures par semaine.

La rémunération de l'apprenti varie en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. Elle est exprimée en pourcentage du Smic. Elle évolue durant son parcours, notamment à l'occasion des dates anniversaires, des augmentations du Smic et des changements d'année d'apprentissage.

Votre apprenti a droit à 5 semaines de congés payés par an. Pour préparer ses examens, il peut également bénéficier de 5 jours supplémentaires.

Si l'apprenti bénéficie sous certains aspects d'un statut particulier, il reste un salarié à part entière.

En cas de difficultés, il est possible de mettre un terme au contrat durant les 45 premiers jours de présence effective dans l'entreprise, comme une période d'essai.

Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier, il est désormais possible de rompre le contrat au-delà des 45 jours, notamment d'un commun accord avec l'apprenti, en cas de « démission » de celui-ci ou bien de faute grave, et ce sans avoir à demander, comme auparavant, la résiliation judiciaire.

LES FORMALITÉS À RÉALISER

Le contrat d'apprentissage est établi en trois exemplaires puis envoyé à la chambre consulaire dont vous dépendez pour y être enregistré. Avant l'arrivée de l'apprenti, il faudra déclarer l'embauche auprès des services de l'URSSAF ou de la MSA. Attention: cette déclaration ne sera pas réalisée par l'école.

L'utilisation de certains outils et équipements est règlementée pour les apprentis et les mineurs et nécessite une autorisation préalable de l'inspection du travail. L'apprenti doit passer une visite médicale dans les 2 mois qui suivent son embauche. S'il est mineur, cette visite doit être faite avant l'embauche. Même si la visite médicale est normalement déclenchée par la déclaration d'embauche, un conseil: vous assurer de la prise de rendez-vous.

Si tous les employeurs doivent aujourd'hui proposer à leurs salariés le bénéfice d'une complémentaire santé, il apparaît souvent en pratique que l'apprenti est rattaché à celle de ses parents. Il pourra donc demandé à en être dispensé et devra pour cela vous en faire la demande via un formulaire spécifique. Selon la convention collective dont vous dépendez, vous pouvez aussi être tenu d'affilier votre apprenti à un régime de prévoyance obligatoire.

Une fois le contrat débuté, votre gestionnaire de paie établira chaque mois un bulletin de salaire ainsi qu'une déclaration des cotisations sociales, dite DSN.

Même si votre apprenti n'est pas imposable, il faudra néanmoins gérer chaque mois avec ses paies le prélèvement à la source. Pour cela, il est impératif que vous disposiez d'un espace professionnel sur le site impots.gouv.fr afin d'y renseigner les coordonnées bancaires de l'entreprise, et de les communiquer à votre gestionnaire de paie pour qu'elles soient renseignées dans les DSN.

Pour percevoir l'aide financière, il vous faudra aussi ouvrir un compte auprès de l'ASP, en charge du paiement. L'aide étant versée mensuellement, elle sera conditionnée aux éléments transmis chaque mois avec les DSN. ■

(1) Juriste Droit Social



www.amazone.fr



CAYROS + CAYRON

GRANDE TOURNÉE DÉMONSTRATION

Réservez votre démonstration personnalisée au

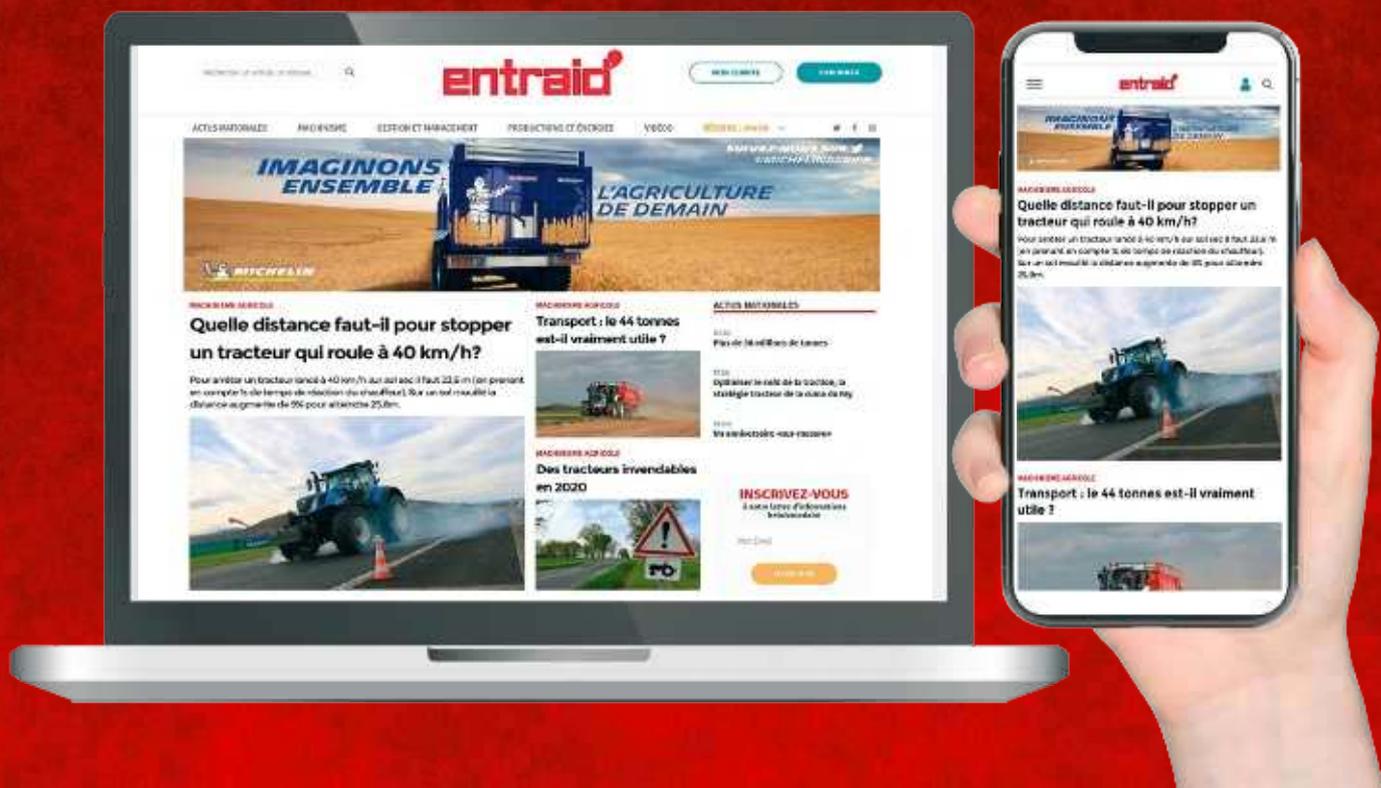
06 12 51 22 33

OU SUR

www.amazone.fr

AMAZONE
LA CULTURE DE L'INNOVATION

- ✦ 14 modèles de 3 à 6 corps
- ✦ Pour tracteurs de 80 à 380 Ch
- ✦ Large choix d'équipements
- ✦ Traitement des aciers pour une longévité optimale



NOUVELLE DYNAMIQUE

 **AMÉLIORER VOTRE CONFORT DE LECTURE**
+ Intuitif + Convivial + Accessible

 **UN CONTENU ENRICHIS**
+ Des vidéos exclusives + Archives

 **UN SITE NATIONAL ET LOCAL**
+ Contenus régionaux + Accès à vos spéciaux

 **UNE NEWSLETTER QUI FAIT PEAU NEUVE**
Rendez-vous chaque jeudi

Entraid vous présente son nouveau site internet : www.entraid.com. Toute l'équipe vous invite à aller découvrir sa nouvelle interface, conçue pour améliorer votre confort de lecture et rendre plus intuitif vos recherches et consultations d'informations. La géolocalisation du visiteur permet entre autres de vous proposer, en fonction de votre lieu de connexion, des informations locales vous concernant.

C'est une première étape ! Dans les six prochains mois, vous disposerez de nouvelles fonctionnalités dédiées, comme la consultation en version numérique du magazine, des archives ou encore des contenus spécifiques diffusés uniquement sur le site. N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter hebdomadaire pour rester informé tous les jeudis de votre actualité.

entraid  .com